



Une application en pharmacie pour le coaching et le suivi du patient diabétique

Vincent Liévin

Multipharma, Comunicare et l'université de Liège lancent MEDIPA, une étude visant à démontrer les bénéfices d'un coaching de patients diabétiques de type II par le pharmacien avec une application mobile.



En tant qu'acteur de première ligne et dispensateur de médicaments prescrits, le pharmacien a un rôle à jouer notamment en tant que coach d'un patient diabétique non encore inclus dans un trajet de soins. Afin de confirmer ce constat, Multipharma, Comunicare et l'université de Liège lancent MEDIPA, une étude visant à démontrer les bénéfices d'un coaching de patients diabétiques de type II par le pharmacien avec l'application mobile Comunicare. Pour rappel, il s'agit d'un dispositif médical de Classe 1 validé au niveau 2 de la plateforme mHealthBelgium.



Pour Nicolas Delhay, Directeur & Quality de Multipharma, ce projet s'inscrit dans la continuité: « Nous travaillons depuis plusieurs années sur un coaching diabète des patients. Ce projet pilote a pour objectif de mettre en œuvre un outil digital d'accompagnement global pour la prise en charge des patients diabétiques de type 2 en pharmacie. »

Des officines pilotes

Il va impliquer 20 officines pilotes pendant 6 à 8 mois. « On espère recruter 5 patients par pharmacie, soit 100 patients à inclure dans l'étude. On cible des patients diabétiques de type 2 qui ne sont pas encore dans un trajet de soins. On veut atteindre des patients au début de leur maladie. Notre projet vient combler un gap existant dans la prise en charge de ces patients et n'entre pas en concurrence avec le corps médical. Le médecin traitant du patient est par ailleurs informé à l'inclusion du patient dans l'étude. »

Concrètement, le patient va utiliser cette application où il retrouve toutes les informations liées à son traitement (connaissance de la maladie, conseils quotidiens, schéma de médication...) et pourra évaluer et communiquer des signes et symptômes relatifs à la maladie. « Il y a un dashboard qui va permettre au pharmacien de suivre à distance les évolutions de son patient en termes d'automesure de la glycémie, de son adhérence médicamenteuse... Cela permet de garder le lien avec le patient au-delà de son passage à la pharmacie. Le pharmacien va pouvoir interagir avec son patient au moyen d'entrevue en vidéoconférence. L'innovation tient donc également dans la possibilité d'une interaction digitale. »

En fonction des résultats obtenus, la possibilité du déploiement de l'outil à l'ensemble du réseau de pharmacies Multipharma sera évaluée. « L'évaluation des résultats sera faite par une étudiante de l'École de Santé Publique de l'ULg et ce grâce aux mesures qui seront réalisées durant l'étude: hémoglobine glyquée au début, au milieu du trajet et à la fin du trajet, mesure du profil lipidique (cholestérol...) au début et à la fin du trajet... »

Un bénéfice médical

Pour Alfred Attipoe, le CEO de Comunicare, « la démarche va permettre de démontrer le bénéfice socio-économique et médical de l'application et de pouvoir à terme obtenir le financement de l'INAMI pour l'application. Il y a aussi une nomenclature spécifique qui n'est pas très utilisée pour les échanges entre les pharmaciens et les médecins. Nous espérons que notre initiative permettra de mieux l'exploiter dans le futur pour le bénéfice des patients. » Il s'agit de l'« entretien d'accompagnement de bon usage des médicaments (BUM) pré-trajet diabète ».

54746F

www.pharma-sphere.be |

Le pharmacien reçoit un honoraire spécifique de 21,72 euros par entretien d'accompagnement, montant pris en charge entièrement par l'assurance soins de santé et indemnités. La prestation est donc gratuite pour le patient.

Un système intégré

Pour le Dr Marc Tomas, cardiologue, et conseiller scientifique chez Comunicare: « il s'agit d'une première tentative vers un

système de soins intégrés. Le suivi des patients diabétiques est d'abord fait par les endocrinologues. Puis le patient retourne chez lui et l'endocrinologue ne le voit plus pendant 6 mois. Il y a une errance et un décrochage par rapport aux recommandations. Il faut que l'on ait des unités de pratique intégrée. C'est un premier pas vers ces unités de pratique intégrée. Le pharmacien a un rôle à jouer dans ce contexte parce que c'est un soignant de première ligne chez qui des patients entrent plusieurs fois par semaine ou par mois. »